

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE LA SOCIETE SCORI A FRONTIGNAN

Plaquette d'information des populations

LES BONS REFLEXES

EN CAS D'ACCIDENT SURVENANT SUR SITE DE SCORI A FRONTIGNAN

L'alerte :

La **sirène** du site de Scori sera déclenchée en cas **d'accident majeur**

Le signal national d'alerte comporte trois sonneries, composées chacune d'un signal modulé d'une minute et quarante et une seconde

ATTENTION : Un essai de sirène est réalisé chaque 1^{er} mercredi du mois à 12h00



CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice



1 min 41

(Tous les 1^{er} mercredis du mois)

Signal d'alerte



1 min 41

Silence (5 sec.)



1 min 41

Silence (5 sec.)



1 min 41

Signal de fin d'alerte

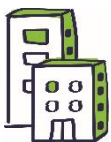


30 secondes

En cas d'alerte il est primordial de respecter les consignes suivantes :

Gardez votre calme et observez les mesures de confinement suivantes

A faire :



Abritez-vous dans un bâtiment clos à proximité immédiate, afin de limiter l'exposition au danger



Fermez les fenêtres, les portes et les aérations.



Respectez les consignes des autorités diffusées sur France Bleu Hérault (102 Mhz)

A ne pas faire :

N'encombrez pas les réseaux (téléphoniques et mobiles)

N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours

Ne vous déplacez pas dans la zone de danger

Évitez toute flamme ou toute étincelle.

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE LA SOCIETE SCORI A FRONTIGNAN

Plaquette d'information des populations

PRESENTATION

Le site **SCORI de Frontignan** est un centre de transit, regroupement et prétraitement de déchets industriels. Les déchets reçus sont transformés par des opérations de broyage et/ou de mélange en Combustible destinés à une valorisation énergétique sur différentes cimenteries de la région ou des régions limitrophes. Les Combustibles produits par SCORI remplacent des combustibles fossiles de type charbon qui pourrait être utilisés par des cimenteries. Le site de Frontignan s'inscrit ainsi pleinement dans une démarche d'économie circulaire. L'effectif est de 30 personnes.

Le site est composé de :

- Une zone de prétraitement de déchets liquides/pâteux en vue d'obtenir un combustible liquide de substitution (CLS)
- Une zone de prétraitement par broyage, criblage de déchets en vue d'obtenir des combustibles solides de substitution (CSS)
- Une zone de regroupement d'effluents aqueux et une zone de stockage de déchets conditionnés.

LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE

La zone d'application du PPI prend en compte l'ensemble des scénarii d'accidents identifiés dans les études de dangers. Le périmètre PPI ainsi défini ne touche pas directement d'habitat. Bien que non réglementaire et par mesure de précaution il a été décidé d'alerter et de diffuser les consignes suivantes à la zone d'activité proche.

Les principaux risques sont :

- **Explosion** : explosions de poussière ou de Composés Organiques Volatiles (COV) dans un bâtiment de production, d'installations de filtration d'air ou de ciel gazeux de stockage. Les conséquences sont des effets de surpression (propagation à grande vitesse d'une onde de pression)
- **Incendie** : en cas de feu dans le hall de stockage, des fosses à pâteux, de l'aire de dépotage, de la rétention de stockages. Les conséquences sont des effets thermiques.
- **Toxiques** : en cas de feu dégagement de fumées toxiques

QUE SE PASSE T'IL EN CAS D'ACCIDENT ?

Dès qu'un événement dangereux se produit sur les installations, SCORI mettra en œuvre son POI (Plan d'Opération Interne) afin de lutter contre un éventuel sinistre et alertera les autorités. Selon l'évolution de l'événement l'alerte des populations et le PPI seront déclenchés sur ordre du Préfet. La sirène vous alertera d'un risque d'exposition à un danger et vous permettra de prendre les mesures de confinement prévues immédiatement. Vous devrez appliquer les consignes présentées au verso de ce document. Ne restez pas à l'extérieur et ne cherchez pas à vous déplacer dans la zone PPI.

L'alerte sera confirmée par la radio (France Bleu Hérault : 102 Mhz) et par le système d'alerte téléphonique de la ville de Frontignan.

Des mesures immédiates seront prises par les autorités pour :

- Lutter contre le sinistre
- Mettre en place des barrages routiers et déviations

La fin d'alerte sera signalée par la sirène SCORI et par la radio. Pour votre sécurité ne quittez pas votre abri sans consigne des autorités.

